

Sujet : [INTERNET] NON a l'Aire de Grand Passage a La Jarne

De : Joyce Ann <jlafarge@yahoo.com>

Date : 13/03/2024 11:57

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Mesdames, Messieurs

Par ce courriel; je tiens a vous exprimer ma position sur l'installation d'un aire de grand passage sur ma commune, La Jarne.

Par experience (J'ai 86 ans) chaque fois que les personnes qui profiteront de cet aire passent dans les communes, il y a une croissance de nuisances tel que: Saletes dans les champs (papier hygienique, couches de bebes, lingettes, et j'en passe) Gros probleme environmental et ecologique!!

Cambriolages

Demarchage porte a porte (il y a meme eu des personnes qui entrent dans mon jardin comme s'ils etaient chez eux)

Vol de legumes dans mon potager - cela n'arrive jamais quand il n'y a pas de campement.

Par ailleurs, je ne comprends pas pourquoi, ils auraient un traitement de faveur. Tout autre citoyen va dans les camping organies pour cela et paie sa place. Est-ce aux habitants de payer des structures pour permettre a des gens qui n'ont aucun rapport avec notre collectivite de venir quasi gratuitement? Ou est l'egalite des citoyens???

A ma connaissance, nous sommes en Sieme republique (LAIQUE). Ma niece est enseignante et elle n'a meme pas le droit de porter sa croix de bapteme; et vous proposer des hectares pour les rassemblement evangélistes??????

Il y a aussi un risque important de devalorisation de notre village.

Personnellement, je ne souhaite pas rester ici si ce projet a lieu.

Merci de prendre en compte et d'ecouter les habitants qu'y vivent a l'année - et paie des impots et taxes pour cela!

Bien cordialement

Paul Lafarge

17220 La Jarne